

**Compte rendu intersyndical Session de Printemps 2023
du 5 au 7 juin 2023**

**Section 10 du Comité National de la Recherche Scientifique
Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation**

Liste des membres de la section 10 dont les élus syndiqués :

Collège	Nom		Laboratoire	Coordonnées
A1	Stéphane Popinet Président	Elu SNCS	ð'Alembert UMR 7190 4, place Jussieu 75005 Paris	stephane.popinet@cnsr.fr
	Tatiana Itina Secrétaire scientifique	Elue SNCS	LabHC UMR 5516 18 rue Benoît Lauras, Bât. F, 42000, Saint- Etienne	tatiana.itina@univ-st-etienne.fr
	Laurent Cordier	Elu SNCS	Institut Pprime UPR 3346 11 Bd Marie et Pierre Cu- rie - TSA 51124 - Site du Futuroscope 86073 Poitiers cedex 9	Laurent.Cordier@univ-poitiers.fr
	Pierre Alexandre Glaude	Nommé	LRGP UMR7274, 1 rue Grandville, 54000 Nancy	pierre-alexandre.glaude@univ-lor- raine.fr
	Nadia El Kissi Membre du bureau	Nommée	LRP UMR5520 363 rue de la Chimie – Bât. B 38610 Gières	nadia.elkissi@univ-grenoble- alpes.fr
	Annemie Van Hirtum Membre du bureau	Nommée	LEGI UMR5519 1209-1211 rue de la pis- cine, Domaine Universi- taire 38400 Saint Martin d'Hères	annemie.vanhirtum@univ-gre- noble-alpes.fr
A2	Irina Martin Graur	Elue Sne- sup	IUSTI UMR 7343, 5 rue E. Fermi, 13453 Marseille	irina.martin@univ-amu.fr
	Frédéric Lefèvre	Elu Sne- sup	CETHIL UMR 5008 INSA Lyon 69621 Villeurbanne	frederic.lefevre@insa-lyon.fr
	Christophe Menezo	Elu	Fédération de Recherche sur l'Energie Solaire Campus Scientifique 73376 LE BOURGET DU LAC	christophe.menezo@univ-smb.fr
	Guillaume Galliero	Nommé	LFCR UMR 5150 Avenue de l'Université, 64000 Pau	guillaume.galliero@univ-pau.fr
	Catherine Colin	Nommée	IMFT UMR 5502 2 allée Camille Soula 31400 Toulouse	colin@imft.fr
	Eva Kovacevic	Nommée	GREMI UMR7344, CNRS/Univer- sité d'Orléans 14 rue d'Issoudun, BP	eva.kovacevic@univ-orleans.fr

			6744, 45067 Orléans Cedex 2	
B1	Laure Pillier	Elue SNCS	PC2A UMR8522 batiment C11 Avenue Mendeleiev 59655 VILLENEUVE D'ASCQ	laure.pillier@univ-lille.fr
	Bertrand Garnier	Elu SNCS	LTen UMR 6607 Polytech'Nantes BP50609 44306 Nantes	Bertrand.garnier@univ-nantes.fr
	Estelle Couallier	Élue SNCS	GEPEA UMR 6144 Boulevard de l'Université 44600 Saint-Nazaire	estelle.couallier@cnrs.fr
B2	Alexandre Labergue Membre du bureau	Elu Sne-sup	LEMTA UMR 7563 2 avenue de la Forêt de Haye 54500 Vandoeuvre lès Nancy	Alexandre.labergue@univ-lorraine.fr
	Virginie Daru	Elue Sne-sup	LISN UMR 9015 ENSAM, 151 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris	Virginie.Daru@ensam.eu
	Jérôme Morchain	Nommé	INSA de Toulouse 135 avenue de Ranguel 31077 Toulouse cedex 4	jerome.morchain@insa-toulouse.fr
C	Bertrand Cinquin	Elu CGT	UMS pour la plateforme technologique de l'IPGG 6 rue Jean Calvin 75231 PARIS 05	bertrand.cinquin@espci.fr
	Jean-Marie Felio	Elu CFDT	IUSTI – UMR 7343 5 Rue Enrico Fermi 13453 MARSEILLE	Jean-marie.felio@univ-amu.fr
	Roger Garcia	Elu SNPTES	PROMES UPR8521 Tecnosud, Rambla de la Thermodynamique 66100 PERPIGNAN	Roger.Garcia@promes.cnrs.fr

La session s'est déroulée en présentiel sur le campus Gérard Mégie-Michel Ange. Lors de cette session, 20 des 21 membres actuels de la section étaient présents, Estelle Couallier était en visioconférence.

Site officiel du CoNRS, section 10 :

<https://www.cnrs.fr/comitenational/sections/section.php?sec=10>

Site internet informel de la section 10 du CoNRS :

<https://s10cnrs.wixsite.com/section10>

Le site internet informel de la section 10 a été actualisé. Ce site a pour but d'informer l'ensemble de la communauté relevant de la section 10 du Comité national de la recherche scientifique sur les travaux menés par la section pour la mandature 2021-2026. Ce n'est pas un site officiel du CNRS, ni du Comité national de la recherche scientifique. Les informations qu'il contient doivent donc être considérées comme indicatives et n'engagent pas la responsabilité du Comité national de la recherche scientifique. Ce site contient des informations sur les membres et les unités de la section 10, les concours et les sessions, les rapports de conjoncture, les CR intersyndicaux, etc.

1. Bilan de la session d'automne 2022

Promotions :

Concernant les **promotions CRCN-CRHC**, 6 dossiers avaient été soumis, 2 candidats ont été classés par la section. Au final, la section a bénéficié de 2 promotions qui ont été attribuées aux candidats suivants :

Luis FIGUEIRA DA SILVA	Pprime, UPR3346	Poitiers
Pascale KULISA	LMFA, UMR5509	Ecully

Concernant les **promotions CRHC vers la HEB**, 8 dossiers avaient été soumis et 6 candidats avaient été classés 1^{er} ex-aequo par la section.

Au final, la section a bénéficié des 4 promotions suivantes :

Nicole BLIN-SIMIAND	LPGP, UMR8578	Orsay
Pierre DUPONT	IUSTI, UMR7343	Marseille
Bertrand GARNIER	LTen, UMR6607	Nantes
Pierre VIDAL	Pprime, UPR3346	Poitiers

Concernant les **promotions DR2-DR1**, il y avait 34 dossiers soumis, 10 candidats avaient été classés par la section. La section a bénéficié de 8 promotions. Il s'agit de :

Yoël FORTERRE	IUSTI, UMR 7343	Marseille
Catherine CHARCOSSET	LAGEPP, UMR5007	Lyon
Dominique VREL	LSPM, UPR3407	Villetaneuse
Harold AURADOU	FAST, UMR7608	Saclay
Patricia ERN	IMFT, UMR5502	Toulouse
Rodolphe VAILLON	IES, UMR5214	Montpellier
Jean François MUZY	SPE, UMR6134	Ajaccio
Alain PONTON	MSC, UMR7057	Paris

Concernant les **promotions DR1-DRCE1**, il y avait 18 dossiers soumis, 5 candidats avaient été classés par la section. La section a bénéficié de 4 promotions. Il s'agit de :

Joël SOMMERIA-KLEIN	LEGI, UMR 5519	Grenoble
Marc PRAT	IMFT, UMR 5502	Toulouse
Laurette TUCKERMAN	PMMH, UMR7636	Paris
Françoise MASSINES	PROMES, UPR8521	Perpignan

Concernant les **promotions DRCE1-DRCE2**, il y avait 3 dossiers soumis, les 3 candidats ont été classés par la section et ont tous bénéficié d'une promotion, il s'agit de :

Jean-Marc CHOMAZ	LadHyX, UMR7646	Palaiseau
------------------	-----------------	-----------

Philippe DAGAUT	ICARE, UPR3021	Orléans
Denis VEYNANTE	EM2C, UPR288	Gif-sur-Yvette

Médailles :

Des chercheuses relevant de la section 10 ont obtenus des médailles. Il s'agit de : Isabelle CANTAT - IPR Rennes- (médaille d'argent) et de Silvia LASALA –LRGP Nancy- (médaille de bronze).

Comme annoncé dans le compte-rendu de la session d'automne 2022, la section souhaite à l'avenir étendre l'appel à propositions de médailles à une communauté plus large afin de favoriser la diversité des candidatures.

2. Retour sur le concours CRCN 2023

Le retour aux auditions en présentiel, organisées au siège du CNRS à Paris Gérard Mégie - Michel Ange, a été apprécié par les candidats et le jury. Le jury souligne également la très grande qualité des candidatures. Le nombre excessif de coloriages cette année ne semble pas avoir eu d'effet négatif sur le nombre ou la qualité des candidatures.

Lors du classement réalisé par le jury d'admissibilité, 4 candidat(e)s ont été retenu(e)s en liste complémentaire, en application du décret modificatif n° 2022-758 du 28 avril 2022, fixant la longueur minimale du nombre de candidats admissibles.

Le jury d'admission du **concours 10/03 CRCN** a confirmé le classement du jury d'admissibilité proposé par la section 10 du CoNRS.

La section tient à rappeler que le classement d'admissibilité est le résultat d'un travail collégial mené par les 18 membres du jury : examen détaillé des dossiers de candidatures par 3 rapporteurs, 5 jours d'audition (35 minutes par candidat.e) et 3 jours de délibération en jury complet. Ce classement est établi par l'évaluation de la qualité scientifique de chaque candidature, par des spécialistes, en se basant sur des critères transparents et publics, validés par le CNRS.

3. Echange sur les CPJ CNRS (Chaire Professeur Junior)

La section 10 rappelle son opposition de principe à ce dispositif. Ce point de vue est par ailleurs partagé par une très large majorité des sections du Comité National, comme souligné par les différentes motions adoptées par la CPCN sur ce sujet. La section souligne en particulier le manque de transparence budgétaire associée aux CPJ (se font-elles au détriment de postes statutaires ?), les difficultés pratiques liées à leur mise en place (salaires non versés plusieurs mois après la prise de fonction) ainsi que le flou entourant la procédure de titularisation. La section a cependant décidé de permettre à ses membres de participer, à titre individuel, aux commissions de recrutement sur ces postes, afin en particulier de suivre les évolutions de ce dispositif.

4. Comité de visite HCERES

Une proposition d'experts issus du comité de la section 10 a été faite au HCERES, comprenant des membres élus du collège C pour le comité de visite des laboratoires PMMH et LSPM.

5. RIPEC

En raison d'un processus peu clair sur le mode d'attribution de la 3^{ème} composante de la RIPEC 3 mais aussi de l'absence de retours des évaluations du CNRS, la section a de nouveau décidé de ne pas participer à l'examen des dossiers de la prochaine campagne.

6. Rencontre avec Lionel BUCHAILLOT (directeur de l'INSIS) et Fabien GODEFERD (Directeur Scientifique Adjoint INSIS, sections 4 et 10)

L. Buchaillot évoque le classement réalisé lors du jury d'admissibilité pour le concours CR. Il soutient ce classement sans modification en constatant par ailleurs que certains coloriages assez larges ont été pourvus et que d'autres plus ciblés ne l'ont pas été.

La section rappelle à L. Buchaillot sa position concernant les coloriages de postes ouverts au concours, une position par ailleurs commune à l'ensemble des sections du Comité National. La section estime que le seuil de coloriages à ne pas dépasser est de l'ordre de 30 % des postes ouverts (la moyenne sur l'ensemble des concours CNRS étant de l'ordre de 20 %). Au-delà le risque de dégradation de la qualité du concours, associé en particulier à la baisse d'attractivité des postes ouverts, devient trop élevé. Par ailleurs, un coloriage excessif est également nuisible au dialogue nécessaire entre le jury d'admissibilité et le CNRS afin d'établir les priorités thématiques de recrutement.

L. Buchaillot indique que l'INSIS affectera des postes CR dans les laboratoires dont l'INSIS est tutelle principale mais pas dans ceux pour lesquels l'INSIS est tutelle secondaire (*cette phrase a fait l'objet d'un correctif envoyé le 13/09/2023 cf Annexe 2*)

L. Buchaillot annonce que la réforme des retraites aura probablement un impact sur le nombre de postes CNRS en 2024, ces postes étant alloués en anticipant les départs en retraite.

L'INSIS était concerné par 5 CPJ cette année (dont 2 inter-instituts). Deux de ces chaires ont été pourvues à l'INSIS. Les chaires non-pourvues seront reconduites cette année.

Le CNRS ne souhaite pas aller au-delà et souhaite conserver un nombre de CPJ à hauteur de 10% du nombre de recrutements CRCN. Lors des premiers recrutements de CPJ, les candidats devaient remplir un dossier de 5 pages complété d'une page décrivant le projet de recherche. L'audition de chaque candidat était constituée d'une phase de présentation (25 min) suivie de questions (env. 30 min). Il est apparu que la qualité des dossiers était très inégale et que le poids de l'audition était très important lors de la prise de décision.

L. Buchaillot mentionne la volonté du gouvernement de mettre en place un programme de « recherche à risque » de type ERC Synergy Grant (plusieurs millions d'euros autour d'un consortium de quelques partenaires). Ce programme serait géré de manière autonome par les entités de recherche (CNRS, INRAe, INSERM etc.). Certains organismes ont déjà fait le choix de gérer ces financements via des appels à projets internes, mais ce ne sera pas le cas du CNRS.

J-M. Felio : discussion sur les problèmes de personnel sur les grandes installations expérimentales, problème de maintenance/jouissance des équipements

Les faits suivants ont été évoqués au cours de notre discussion : lors de la participation d'élus C à des comités HCERES il a été relevé un manque inquiétant de personnel d'appui à la recherche. La conséquence de cette situation a été que les comités ont recommandé à ces structures de réduire leur capacité expérimentale. Cela diminuera d'autant la fourniture de données aux équipes de recherches associées à ces moyens expérimentaux. La question qui se pose est de savoir comment vont fonctionner les équipes scientifiques associées à des moyens expérimentaux (surtout des installations majeures) sans l'apport de résultats expérimentaux. La réponse a été que les UMR sont des structures mixtes CNRS / Universités et que le CNRS apporte sa part dans la mise à disposition de personnel de soutien. L. Buchaillot et F. Godefert conviennent que pour le moment la réduction des activités

expérimentales de certaines équipes est la seule solution. Le représentant élu C les alerte sur le tarissement des équipes et surtout la perte de compétences si spécifiques dans les métiers de support à la recherche. Faire appel à des contrats « CDI » n'est pas une solution car ils sont associés à des contrats (industriels ou autres) à durée déterminée.

Accueil et discussion avec les CRs 2022

Trois CR récemment recrutés au CNRS en section 10 ont été accueillis par les membres de la section pour une rencontre informelle, un tour de table et la présentation du rôle du Comité National. Il s'agit de : Anais CARIO (CMCB-Bordeaux), Etienne JAMBON-PUILLET (LadHyX- Palaiseau) et de Juan Ignacio POLANCO TRAMPE (LEGI –Grenoble).

Globalement les jeunes chercheurs présents témoignent d'une bonne intégration dans leur laboratoire respectif et ont apprécié l'invitation à rencontrer les membres de la section 10 du Comité National.

7. Gestion des conflits d'intérêts

A l'instar d'autres sections, la section 10 a souhaité clarifier les règles de fonctionnement relatives aux conflits d'intérêts que peuvent avoir les membres siégeant lors des différentes sessions ou jury de concours. Ces règles de fonctionnement sont présentées dans l'annexe 1 à la fin de ce document et sont consultables en ligne en utilisant le lien ci-dessous :

<https://s10cnrs.wixsite.com/section10/copy-of-concours-crcn-et-dr2-1>

8. Mise à jour des critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ont été mis à jour par la section 10. Ils concernent :

- l'évaluation périodique des chercheuses et chercheurs
- l'avancement de grade des chercheuses et chercheurs (promotions)
- le recrutement des chercheuses et chercheurs et,
- la demande ou le renouvellement d'éméritat.

Ils sont consultables en utilisant les liens suivants :

<https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/CritEval.htm>

<https://www.cnrs.fr/comitenational/english/evaluation/CritEvalEng.htm>

9. Rapport de conjoncture

Un rapport de conjoncture doit être préparé à mi-mandat (printemps 2024 en l'occurrence) par chaque section. Il s'agit de faire un état des lieux des activités de recherche dans le périmètre de la section et de décrire les tendances. Des discussions ont eu lieu afin d'organiser la rédaction de ce document (15 à 20 pages).

10. Qualité des journaux

La section attire l'attention de ses chercheuses et chercheurs, ainsi que les candidates et candidats potentiels aux concours de recrutement, sur les risques posés par la prolifération de nouvelles revues aux pratiques déontologiquement questionnables. Elle recommande donc de choisir avec soin les journaux où publier ses travaux, en privilégiant des revues reconnues par la communauté

scientifique ainsi que la qualité plutôt que la quantité. Elle recommande également d'exercer un esprit critique lors de la réception d'invitations à éditer des « numéros spéciaux » dans ces revues.

La section est en accord général (au-delà des implications budgétaires) avec le point de vue de Alain Schuhl à ce sujet exprimé ici:

<https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/frais-de-publication-nous-sommes-au-bord-du-gouffre>

11. Dossiers évalués

38 demandes ont été traitées, parmi lesquelles 27 demandes « unités » et 11 demandes « chercheurs ».

Le faible nombre de demandes chercheurs est dû au rephasage entre les évaluations chercheurs (vague et mi-vague) avec les évaluations HCERES (décalées par la crise sanitaire).

CHERCHEURS

Titularisation

2 dossiers, 2 avis favorables

Chercheur	Laboratoire	Avis
GAZELI Kristaq	LSPM , UPR3407, Villetaneuse, Directeur : VREL Dominique	FAVORABLE
SCHIAVI Jessica	LRGP , UMR7274, Nancy, Directrice : SIMONNOT Marie-Odile	FAVORABLE

Changement d'affectation

2 dossiers, 2 avis favorables

NOM Prénom	Grade	Changement d'affectation	Avis
BEC Jérémie	DR2	De CEMEF , UMR7635 à INPHYNI UMR7010	FAVORABLE
MOUSSET Emmanuel	CRCN	De LRGP , UMR7274 à GEPEA UMR6144	FAVORABLE

Eméritat, 1^{ère} demande

5 dossiers, 5 avis très favorables

Chercheur	Laboratoire	Avis
HENRION Gérard	IJL , UMR7198, Directeur : MONTAIGNE François	TRES FAVORABLE
LEMONNIER Denis	Pprime , UPR3346, Directeur : JOULAIN Karl	TRES FAVORABLE
MAGNIN Albert	LRP , UMR5520, Directeur : BOSSARD Frédéric	TRES FAVORABLE
TUCKERMAN Laurette	PMMH , UMR7636, Directeur : VANDEMBROUCQ Damien	TRES FAVORABLE
VISONNEAU Michel	LHEEA , UMR6598, Directeur : LE TOUZE David	TRES FAVORABLE

Eméritat (renouvellement)

6 dossiers, 4 avis très favorables et 2 favorables

Chercheur	Laboratoire	Avis
HULIN JEAN-PIERRE	FAST , UMR7608, Directeur : AURADOU Harold	TRES FAVORABLE
POUVESLE Jean-Michel	GREMI , UMR7344, Directrice : THOMANN Anne-Lise	TRES FAVORABLE
QUINTARD Michel	IMFT , UMR5502, Directeur : CLIMENT Eric	TRES FAVORABLE
YOUSFI Mohammed	LAPLACE , UMR5213, Directeur : EICHWALD Olivier	TRES FAVORABLE
GOKALP Iskender	ICARE , UPR3021, Directrice : CHAUMEIX Nabiha	FAVORABLE
MOST Jean-Michel	Pprime , UPR3346, Directeur : JOULAIN Karl	FAVORABLE

Rattachement à la CID Gestion de la recherche (50)

1 dossier, 1 avis favorable

NOM Prénom	Grade	Affectation	Avis
BOYARD Nicolas	DR2	LTeN , UMR6607, Directeur : LE CORRE Steven	FAVORABLE

UNITES

Avis de pertinence sur renouvellement d'association au CNRS

15 dossiers, 10 avis très favorables et 5 avis favorables

Unité	Directeur	Avis
FITE , FR2039 Fédération de Recherche pour l'Innovation et la Transition Energétique, Gif-sur-Yvette	HALTER Fabien	TRES FAVORABLE
SPE , UMR6134 Laboratoire Sciences Pour l'Environnement, Corse	SANTONI Paul Antoine	TRES FAVORABLE
LRGP , UMR7274 Laboratoire Réactions et Génie des Procédés, Nancy	SIMONNOT Marie-Odile	TRES FAVORABLE
M2P2 , UMR7340 Laboratoire de Mécanique, modélisation et Procédés propre, Marseille	FAVIER Julien	TRES FAVORABLE
LP3 , UMR7341 Laboratoire Lasers, Plasmas et Procédés Photoniques, Marseille	UTEZA Olivier	TRES FAVORABLE
IRPHE , UMR7342 Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre, Marseille	LE DIZES Stéphane	TRES FAVORABLE
IUSTI , UMR7343 Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels, Marseille	BRUTIN David	TRES FAVORABLE
GREMI , UMR 7344 Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés, Orléans	THOMANN Anne-Lise	TRES FAVORABLE
LEMTA UMR7563 Laboratoire Énergies et Mécanique Théorique et Appliquée, Nancy	LOTTIN Olivier	TRES FAVORABLE
ICARE , UPR3021 Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et	CHAUMEIX Nabiha	TRES FAVORABLE

Environnement, Orléans		
IJL , UMR7198, Institut Jean Lamour, Nancy	MONTAIGNE François	FAVORABLE
LAGRANGE , UMR7293 Laboratoire J.-L. LAGRANGE, Nice	STEE Philippe	FAVORABLE
PIIM , UMR7345, Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires, Marseille	CALISTI Annette	FAVORABLE
LJAD , UMR7351, Laboratoire Jean Alexandre Dieudonné, Nice	D'ANGELO Yves	FAVORABLE
ICube , UMR 7357 Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie, Strasbourg	HEITZ Fabrice	FAVORABLE

Création d'unité internationale ou de service

1 dossier, 1 avis très favorable

Nom	Porteur	Avis
PP23	SEON Thomas	TRES FAVORABLE

Changement de direction d'unité

3 dossiers, 3 avis très favorables

Unité et Directeur			Avis
ICEEL , UAR3653, Gestion de l'Institut Carnot ICEEL de Nancy	STERPENICH Jérôme	Avis à la nomination de Jérôme STERPENICH en qualité de directeur	TRES FAVORABLE
CETHIL , UMR5008, Centre d'Énergétique et de Thermique de <i>Lyon</i> , Lyon	SARTRE Valérie	Avis à la nomination de Valérie SARTRE en qualité de directrice et de Jacques JAY en qualité de directeur adjoint.	TRES FAVORABLE
LFCR , UMR5150, Laboratoire des fluides complexes et leurs réservoirs, Pau	CALLOT Jean-Paul	Avis à la nomination de Jean-Paul CALLOT en qualité de directeur et de Guillaume GALLIERO en qualité de directeur adjoint	TRES FAVORABLE

Renouvellement de GDR

3 dossiers, 2 avis très favorable et 1 avis favorable

Nom	Porteur	Avis
GDR 2042 TRANSINTER	RIMBERT Nicolas	TRES FAVORABLE
GDR 3717 Micro et Nanofluidique (MNF)	JOSEPH Pierre	TRES FAVORABLE
GDR 2050 Polymères et Océans	PAUL-PONT Ika	FAVORABLE

12. Demandes d'accueil en délégation

26 dossiers évalués, 11 avis favorables, 13 avis très favorables, 2 avis de section non compétente

17 candidats retenus - c.f. tableau ci-dessous-

La dernière colonne donne la quotité accordée. Sauf exception (e.g. année à l'étranger), toutes les demandes ont été réduites à une quotité 0,5, afin de pouvoir faire bénéficier du dispositif le plus de chercheurs possibles (information dept. INSIS).

M. ABADIAS Grégory	Poitiers	Pprime UPR3346	0,5
M. AGULLO Olivier	Aix-Marseille	PIIM UMR7345	0,5
M. DAERR Adrian	Paris Cité	MSC UMR 7057	0,5
M. DOMALAIN Mathieu	Poitiers	Pprime UPR3346	0,5
Mme DOUARCHE Carine	Paris-Saclay	FAST UMR7608	0,5
M. DUBOIS Sylvain	Poitiers	Pprime UPR3346	0,5
M. ESCARGUEL Alexandre	Aix-Marseille	PIIM UMR7345	0,5
M. FAURIE Damien	Sorbonne Paris Nord	LSPM UPR3407	0,5
M. HIDEUR Ammar	Rouen	CORIA UMR6614	0,5
M. JOULAIN Karl	Poitiers	Pprime UPR3346	1
M. LE CORRE Steven	Nantes	LTen UMR6607	0,17
Mme LIDGI-GUIGUI Nathalie	Sorbonne Paris Nord	LSPM UPR3407	0,5
Mme MONGRUEL Anne	Sorbonne Université	PMMH UMR7636	0,5
M. PRUVOST Jérémy	Nantes	GEPEA UMR6144	0,25
Mme ROIG Véronique	Toulouse -INP	IMFT UMR5502	0,5
M. TANGUY Sébastien	Toulouse - Paul Sabatier	IMFT UMR5502	0,5
M. ZANCHI Drazen	Paris Cité	MSC UMR 7057	0,5

Annexe 1 : Règles de fonctionnement de la section 10 pour la gestion des conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêt relèvent en particulier des textes réglementaires et de la jurisprudence des concours de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Comme toutes les sections du Comité National, la section 10 est particulièrement attentive au respect du principe d'impartialité, que ce soit en condition de concours ou lors des évaluations et promotions. Elle applique les règles suivantes qui vont généralement au-delà des exigences purement légales.

En situation de concours, le membre de la section se retire du jury (après le jury d'admissibilité sur dossier si applicable) si l'un des dossiers de candidature implique :

- un conjoint, un membre proche de la famille, etc.
- une relation hiérarchique directe très récente
- des relations professionnelles ou personnelles dégradées avec le candidat ou la candidate

Dans les cas suivants – ainsi que dans les cas précédents avant le jury d'admissibilité sur dossier et en situations d'évaluations, promotions, expertises, etc. — le membre de la section ne s'exprime pas sur le dossier, même par le biais d'un vote, si le dossier de candidature implique :

- un collaborateur ou une collaboratrice proche
- un membre dans les 2 dernières années du même laboratoire
- pour le recrutement des CR, un ou une candidate ayant soutenu sa thèse dans le même

- laboratoire
- pour le recrutement des CR, un ou une candidate proposant le même laboratoire
- pour le recrutement CR ou DR, un ancien doctorant ou ancienne doctorante

Par ailleurs, un membre de la section peut choisir de se retirer du jury ou de ne pas participer à l'évaluation d'une candidature dans d'autres cas s'il en ressent le besoin.

En revanche, les situations suivantes ne constituent pas un conflit :

- appartenance à un projet commun sans collaboration
- participation à un jury de thèse ou d'HdR (même en tant que rapporteur ou rapportrice)

Annexe 2 : correctif de la page 5 envoyé le 13/09/2023 :

Suite à l'envoi du compte rendu intersyndical pour la session de printemps 2023 de la section 10, l'INSIS nous a signalé une erreur dans la retranscription de nos échanges avec L. Buchaillet et tient à préciser sa position concernant l'affectation des postes CR. La phrase aurait dû être:

"L. Buchaillet indique que l'INSIS n'affectera pas une majorité de postes dans des laboratoires dont l'INSIS n'est pas institut de rattachement principal."
